

PROFESSEUR ASSOCIE EN SERVICE TEMPORAIRE (PAST)
MAÎTRE DE CONFÉRENCE (H/F)
LOGISTIQUE / QUALITÉ / MAINTENANCE

Offre d'emploi
(n° 2022-08 du 12-04-2022)

Contrat..... Contrat à durée déterminée 3ans
Statut..... Contractuel.le
Affectation..... Université de Haute-Alsace (UHA)
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA)

Missions

Le service confié au PAST comprendra, pour un total de 192 heures annuelles :

- ▀ Des enseignements dans les domaines suivants :
 - ▀ Maintenance – 38 heures ;
 - ▀ Logistique – 90 heures ;
 - ▀ SAP – 16 heures ;
 - ▀ Qualité – 44 heures ;
- ▀ Du suivi d'apprentis de la spécialité *Génie industriel* pour compléter le service jusqu'à 192 heures.
- ▀ Des missions associées définies dans le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié – article 2 (correction de copies, surveillance d'examen, participation aux jurys...)

Les enseignements seront effectués dans la spécialité *Génie industriel* de l'ENSISA.

Pour plus de précisions sur le contenu des enseignements, contacter Mme Evelyne Aubry, Professeure des Universités, responsable de la spécialité *Génie industriel* de l'ENSISA → evelyne.aubry@uha.fr.

Environnement et contexte de travail

L'activité s'exerce au sein de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace (ENSISA). Cette école d'ingénieurs est une des 8 composantes de formation de l'*Université de Haute-Alsace* (UHA). Pour plus d'information sur l'activité de l'ENSISA → www.ensisa.fr

Conditions de recrutement

Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle et/ou académique dans les domaines de la logistique, de la qualité, de la maintenance et/ou de la gestion de production

Les candidats à un poste de PAST doivent :

- ▀ Ne pas être atteints en cours de contrat par la limite d'âge (65 ans) ;
- ▀ Justifier, au moment du recrutement ou du renouvellement, d'une activité professionnelle principale stable depuis au moins 3 ans, autre que d'enseignement et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée.

Ne sont pas éligibles aux fonctions de PAST :

- ▶ Les agents publics exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche ;
- ▶ Les agents à temps partiel ;
- ▶ Les praticiens hospitaliers ;
- ▶ Les agents d'une association dépendant de l'université.

Rémunération

Indice brut 253 / Indice majoré 309 / Soit un salaire mensuel brut de 1 447, 98 €

Contrat

- ▶ *Prise de poste* : 1^{er} septembre 2022
- ▶ *Type de contrat* : Contrat à durée déterminée
- ▶ *Durée* : 3 ans renouvelable
- ▶ *Service* : 192 heures d'enseignement, sans recherche

Candidature

Les candidatures (lettre de candidature motivée, CV, justificatif d'activité professionnelle) sont à adresser au plus tard pour **le 16 mai 2022** par courriel (recrutement-personnel.ensisa@uha.fr) ou par voie postale (M. le responsable administratif / ENSISA / 12 rue des frères Lumière 68093 Mulhouse Cedex).

Les entretiens de recrutement auront lieu entre le 23 et le 26 mai 2022

La fiche de poste est disponible sur le site www.uha.fr, rubrique « Recrutements / Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs »